

Demande de dispense de comité de suivi individuel du doctorant (CSI)

(A remplir par le directeur de thèse et à transmettre à la gestionnaire du site de l'école doctorale avant le 30 avril de l'année en cours)

Site de : Angers Brest Le Mans Lorient-Vannes Nantes Rennes

<input type="checkbox"/> CSI 1 (Pour les doctorants de 1 ^{ère} année inscrits après le 1 ^{er} janvier)	<input type="checkbox"/> CSI 3 et plus (Pour les doctorants soutenant leur thèse avant le 31 décembre)	<input type="checkbox"/> Autres cas (Arrêt maladie, congé parental, année de césure, etc.)
--	--	--

Nous soussignés, agissant en qualité de directeur(s) et encadrant(s) du(de la) doctorant(e) :

<p>NOM et prénom du(de la) doctorant(e) :</p> <p>Date de 1^{ère} inscription en doctorat :</p> <p>Etablissement d'inscription :</p> <p>Sujet de la thèse :</p> <p>Date prévisionnelle de soutenance de la thèse : <i>(Obligatoire pour les doctorants en 3^{ème} année ou plus)</i></p>

sollicitons une dispense* de comité de suivi individuel pour le(la) doctorant(e) susmentionné(e).

(Argumentaire circonstancié obligatoire justifiant la demande de dispense)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Directeur de thèse	1 ^{er} Co-Directeur ou co-encadrant	2 ^{ème} Co encadrant
Nom & Prénom :	Nom & Prénom :	Nom & Prénom :
Date :	Date :	Date :
Signature :	Signature :	Signature :

Avis du directeur-adjoint de site de l'école doctorale

Favorable Réservé Non favorable

Date : _____ Signature : _____

* Un avis réservé ou défavorable entraîne l'obligation de suivre la procédure de comité de suivi individuel pour le(la) doctorant concerné(e). Un avis favorable de dispense pour les doctorants de 1^{ère} année inscrits après le 1^{er} janvier vaut autorisation d'inscription en 2^{ème} année.